

TARIFICATION DE LA RESTAURATION AU QUOTIENT FAMILIAL

(document téléchargeable sur www.deux-sevres.fr)

ELEVES DE 6ÈME, NOUVEAUX ELEVES DEMI-PENSIONNAIRES

ELEVE : NOM Prénoms
 Né(e) le Classe rentrée 2021/2022
 Forfait 4 jours Forfait 5 jours

Collège fréquenté par l'élève à la rentrée 2021/2022 :

RESPONSABLE LEGAL 1 (responsable financier) <small>(Il s'agit de la personne qui recevra la facture de restauration)</small>	RESPONSABLE LEGAL 2	
NOM Prénom Adresse CP Commune ☎ dom. : ☎ portable : Email	NOM Prénom Adresse CP Commune ☎ dom. : ☎ portable : Email	
Situation de famille : Mariés <input type="checkbox"/> Pacsés <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> En concubinage <input type="checkbox"/> Séparés ou divorcés <input type="checkbox"/> préciser si résidence alternée : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Changement de situation intervenue depuis le 31/12/2019 (divorce, veuvage, maladie, perte d'emploi) OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Joindre les justificatifs	Cadre à compléter pour les familles d'accueil NOM Prénom Adresse CP Commune ☎ dom. : ☎ portable : Email	
A REMPLIR IMPERATIVEMENT SI AUTRES ENFANTS A CHARGE :		
NOM et Prénom	Date de naissance	Classe / Situation

A retourner au collège

Cochez la case si **vous ne souhaitez pas fournir votre avis d'imposition. Dans ce cas le tarif le plus élevé sera appliqué (4,50 € par repas en 2021).**

Je soussigné(e)....., certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent document et avoir la garde légale et effective de l'enfant concerné.

Fait à, le

Signature :

**DOCUMENT A TRANSMETTRE
AU COLLEGE**

**OU DIRECTEMENT
AU**

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES
Maison du Département – Direction de l'Education
Mail Lucie Aubrac
CS 58880
79028 NIORT CEDEX

ou par mail à : **quotientfamilial@deux-sevres.fr**

COMMENT CALCULER VOTRE TARIF

Dispositions générales (le règlement est consultable au collège et sur le site du Département www.deux-sevres.fr)

La tarification selon le quotient familial applicable sur l'année scolaire concerne tout élève inscrit à la demi-pension au titre de l'année scolaire.

Un outil de calcul est à votre disposition sur le site du Département
www.deux-sevres.fr

Pour l'année scolaire 2021/2022, le quotient familial déterminant le tarif se calcule selon la formule suivante :

Revenu fiscal de référence (ligne 25 de l'avis d'imposition)
Nombre de parts

Les revenus pris en compte concernent **l'avis d'imposition 2020 sur revenus 2019** - cf. page 4 (ou avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu).

En l'absence de transmission de ces documents, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Grille des tarifs :

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE	TARIF JOURNALIER (*)
0 € à 2 708 €	1	1,35 €
2 709 € à 5 076 €	2	2,15 €
5 077 € à 6 710 €	3	2,50 €
6 711 € à 9 415 €	4	2,85 €
9 416 € à 12 312 €	5	3,15 €
12 313 € à 14 511 €	6	3,50 €
14 512 € à 18 981 €	7	4,00 €
à partir de 18 982 €	8	4,50 €

Les changements de situation intervenus au-delà du 31/12/2019 et liés à un événement de la vie (divorce, veuvage, perte d'emploi, maladie) feront l'objet d'un examen particulier sur la base d'une demande écrite de la famille accompagnée de justificatifs.

COMMENT COMPLETER CE FORMULAIRE

- Renseigner un formulaire par enfant.
- Joindre la copie intégrale de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus de l'année 2019 - cf. page 4 (ou avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu). Pour les couples vivant en concubinage les copies des deux avis d'imposition des parents sont nécessaires. Les familles d'accueil ou les établissements accueillant des élèves confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance ne doivent fournir qu'une attestation.
Pour les familles bénéficiaires du RSA, joindre à l'avis d'imposition 2020 sur les revenus de l'année 2019 (ou avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu), la notification RSA ou toute pièce permettant l'étude du dossier.
- En cas de résidence alternée de l'enfant concerné, fournir impérativement la copie des deux avis d'imposition des deux parents afin de déterminer le tarif de la restauration.

Le Département se réserve le droit de demander des pièces complémentaires selon la situation et de vérifier les informations communiquées.

La Loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Art. 441-7 et 313-1 du Code pénal).



Modèle d'avis d'impôt 2020 – Impôts sur les revenus de l'année 2019 : les mentions entourées ci-dessous doivent impérativement apparaître sur la photocopie.

AVIS D'IMPÔT 2020
IMPÔT SUR LES REVENUS
 de l'année 2019



DIRECTION GÉNÉRALE
 DES FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

eco'pli 13 MARSEILLE PIC

:10960

0000 6099008068

M OU MME

79

AVIS D'IMPOT 2020

Impôt sur les revenus 2019

DETAIL DES REVENUS	Vous	Conjoint	Total	
Total des salaires et assimilés ²	19 769	20 130		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2 653	- 4 418		
Salaires, pensions, rentes nets.....	17 116	15 712		32 828
Revenu brut global				32 828
Revenu imposable				32 828
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				822
Décote.....				- 28
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1	1		
Montant de la réduction d'impôt.....			61	
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				- 61
Impôt sur le revenu net avant corrections				733
Impôt total avant crédits d'impôt				733
PRIME POUR L'EMPLOI ²³	Vous	Conjoint		
Revenus déclarés - activité salariée.....	19 769	20 289		
Activité salariée, temps plein	OUI	OUI		
Vous ne pouvez pas bénéficier de la prime car vous ne remplissez pas les conditions de revenus fixées dans la loi ²³				
IMPOT NET				
Total de votre imposition nette à recouvrer.....				733
Taux d'imposition ²⁴				2,23%

Vos références	Montant de votre impôt	733,00 €
N° fiscal : vous :		
conjoint :		
N° de 101121 (pour la déclaration) :		
Revenu fiscal de référence : 32 987		
N° FIP :		
N° de rôle :		
Établi à la date du :		
Date de mise en recouvrement :		
Total de vos versements	469,00 €	
Somme restant à prélever	264,00 €	

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
 Revenu fiscal de référence ²⁵..... **32 987**

Compte à débiter :

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
 DES FINANCES ET DU
 COMMERCE ÉTRANGER

Prochaines échéances :
 Les échéances ci-dessous ne substituent à la date limite de paiement fixée

Suite en page suivante >>>

COFFRE DU PAYER	CAS PARTICULIERS	PERSONNE OCCUPÉE ÉPILITE MÉDIAN OU MARQUÉE	SOIT EMPLOI DOMESTIQUE	RÉPONSE GÉNÉRALE ÉPILITE MÉDIAN OU MARQUÉE	SOIT EMPLOI MÉTIER	SAUVE MAIRIE SÉRIEUSE	ÉPILITE MÉTIER	PERSONNES RESIDANTES MÉTROPOLITAINES	TAUX DE PAYS
M		2							3,00